

## « METTRE LA TABLE DEMAIN POUR AUJOURD'HUI » (Livre vert pour une politique bioalimentaire)

En tant que technicien(ne) en diététique, nous sommes des spécialistes de l'aliment et nous travaillons à produire des aliments de qualité, mais il ne faut pas oublier que derrière les aliments se cache le fruit du dur labeur des agriculteurs. L'industrie agroalimentaire est de plus en plus automatisée, mais elle n'en demeure pas pour autant un secteur facile. Cette industrie fait parfois des pressions auprès du gouvernement pour obtenir de l'aide. Dans la foulée des gestes que le gouvernement québécois fait pour soutenir le domaine de l'alimentation au Québec, le 7 juin dernier le ministre Pierre Corbeil a lancé le livre vert pour une politique bioalimentaire. Il s'agit d'un document d'orientation qui tente de situer l'agriculture actuelle et future et qui serait le premier pas avant de légiférer davantage sur des questions comme l'identification des produits québécois. J'ai lu l'ensemble de ce document et je vais vous en tracer les grandes lignes. Après tout, il est de notre responsabilité de s'informer sur l'avenir de l'alimentation, particulièrement lorsqu'il est question de législation puisque cela peut affecter nos méthodes de travail en industrie.



Tout d'abord, le mot bioalimentaire a été créé afin d'inclure le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciale aux activités agricoles. Il comprend également la transformation alimentaire, le commerce des aliments et le réseau des services alimentaires. Le document est bâti selon trois orientations lesquelles sont toutes subdivisées en trois objectifs:

« *Distinguer nos produits alimentaires, renforcer notre capacité concurrentielle et valoriser l'environnement et le territoire du Québec* ».



Par ailleurs, on y définit le bioalimentaire comme un secteur stratégique, notamment sur le plan économique. Cette brève section comprend surtout des statistiques. Puis, les enjeux du bioalimentaire sont évoqués tels que la diversification de la demande du consommateur, l'alimentation et la santé, la mondialisation et le défi de la compétitivité ainsi que les progrès de la science et de l'innovation.

Il est également question de la mise en œuvre de cette politique. On veut privilégier les produits québécois afin qu'ils soient plus visibles, mieux identifiés et qu'ils se distinguent par leurs qualités. Le gouvernement souhaite entre autres le développement de nouvelles appellations réservées. Il désire aussi poursuivre l'implantation de la traçabilité des aliments de la terre ou de la mer jusqu'au consommateur et renforcer l'image des produits alimentaires québécois à l'étranger. On privilégiera le développement des connaissances et le renforcement du soutien à l'innovation, la recherche et le développement.

On traite aussi de l'engagement gouvernemental et du rôle du MAPAQ de s'assurer que les orientations seront adoptées en pratique et de rendre concret la vision d'avenir tracé dans le livre vert.

Le projet de loi est expliqué. En bref, ce projet de loi établirait le cadre dans lequel le bioalimentaire se développera dans le futur. Il vise aussi à bonifier des lois existantes, notamment celles concernant les logos servant à afficher les produits du Québec et les appellations. Il prévoit un programme d'actualisation quinquennal pour adapter la loi aux nombreux changements dans le secteur alimentaire.

À la suite de la conclusion, on trouve trois annexes, dont un résumé de la politique alimentaire, un résumé du projet de loi et une présentation du secteur bioalimentaire québécois. Ce document ne fait pas l'unanimité au sein des producteurs. En effet, il est critiqué par certains qui prétendent que le gouvernement ne fait qu'acheter du temps avant d'intervenir de façon concrète et qu'il ne fait que mettre de belles politiques sur papier qui ne verront pas le jour. Je vous invite à vous faire votre propre opinion sur le sujet en consultant, à tout le moins, les deux premiers annexes.

Pour en savoir plus sur le livre vert, je vous invite à consulter le site du MAPAQ où vous trouverez une version pdf du document d'une soixantaine de pages.

*Isabelle Tardif, t.dt., t.n.*

Source : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Ministere/Livrevert/Pages/Livrevert.aspx>